



Réunion publique Bray-sur-Seine, le 12 janvier 2012

Synthèse

Date: 12 janvier 2012

Durée: 2h30

Participants: 150 personnes

Introduction

Echanges avec la salle

1. L'opportunité du projet

- 2. Les enjeux environnementaux
- 3. Les enjeux hydrauliques
- 4. Le projet et le territoire
- 5. Le débat

Conclusion





Introduction

Paul Carriot, membre de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), présente le débat public et le déroulement de la réunion avec Chantal Sayaret, membre de la CPDP.

Le maître d'ouvrage, Voies navigables de France (VNF) présente son projet.

Echanges avec la salle

1. L'opportunité du projet

Un projet attendu par certains

Plusieurs participants soulignent que ce projet est attendu depuis longtemps. Des bateliers le trouvent pas assez ambitieux : « Vous allez mettre un paquet d'argent dans un projet digne du temps de Napoléon ».

Contesté par d'autres

« Nous sommes opposés à ce canal à grand gabarit » souligne un représentant d'associations de protection de l'environnement. Ces associations jugent les prévisions de trafic de VNF trop élevées, et le projet surdimensionné : « on demande à l'argent public de financer un canal qui profiterait aux armateurs ».

VNF répond que la plus grande partie du trafic supplémentaire calculé dans ses prévisions serait dû au report modal du transport de la route vers la voie fluviale.

2. Les enjeux environnementaux

Certains participants s'inquiètent des **menaces de pollution** si des accidents survenaient lors du transport de pétrole par les péniches à grand gabarit.

VNF répond que les accidents sont très rares sur la voie d'eau et que les bateaux modernes sont construits avec une double coque qui limite les conséquences d'un éventuel accident.

3. Les enjeux hydrauliques

Des questions reviennent sur les **conséquences hydrologiques du projet** ; sa neutralité hydraulique est contestée : « Si on fait ce canal, on va accélérer l'écoulement des eaux de façon importante ». VNF répond que cela aurait été le cas « si on avait fait un projet tout droit », mais que ce projet respecte les sinuosités du fleuve. « Les projets maximalistes n'aboutissent pas », c'est pourquoi le projet est un compromis entre navigation, environnement et économie ; des zones d'alternats de circulation sont ainsi prévus, contrairement aux souhaits de bateliers présents.





Apport du débat

Patrick Legrand, Président de la Commission Particulière du Débat Public, indique qu'un processus d'évaluation des modèles ayant servi aux études hydrauliques par des experts indépendants est en cours sous l'égide de la commission.

Une question est posée sur un éventuel « lâché d'eau » récent par VNF qui aurait accentué les inondations en cours sans que personne n'en soit prévenu. VNF explique que ses barrages sont automatiquement rabaissés en période de crue et qu'elle ne procède pas à des lâchés d'eau massifs.

Apport du débat

VNF mettra sur le site du débat une note d'information sur les processus d'information des autorités et collectivités locales sur la prévision des crues.

4. Le projet dans le territoire

Travaux et entretien

Certains s'inquiètent de **l'entretien des « délaissés »** (boucles de la Seine abandonnées lors des précédents travaux).

VNF évoque l'expérimentation actuellement en cours sur les délaissés de la boucle de la Grande Bosse afin de les remettre en eau. Les premiers résultats interviendront en 2015. « On va essayer de réparer les erreurs du passé ».

Apport du débat

VNF s'engage à traiter les délaissés de l'éventuel projet selon les méthodes expérimentées si celles-ci s'avèrent efficaces. Des comités de mise en œuvre et de suivi seront mis en place pour évaluer les mesures compensatoires et d'accompagnement nécessaires si le projet est poursuivi.

Plusieurs participants s'inquiètent de la **dégradation des berges** si de grands gabarits passent, surtout à grande vitesse ; le batillage (dégradation des berges par les vagues provoquées par les bateaux) ne-va-t-il pas s'accentuer ? « *Qu'avez-vous prévu pour sécuriser les berges, par endroit bien dégradées* ? ».

VNF répond que les grands bateaux ne provoquent pas plus de vagues donc de dégradations que les petits. « C'est une idée reçue ».

Apport du débat

« Dans le cadre du projet, toutes les berges rescindées seront protégées, c'est prévu » précise VNF qui envisage de prendre en charge la réhabilitation de berges dégradées non rescindées.

Accès aux berges

Un maire demande si les **accès aux berges/chemins de hallage** seront maintenus et/ou créés s'ils n'existent pas.





VNF répond que les accès aux berges, chemins de hallage existants seront rétablis et qu'il n'est pas prévu d'en créer, mais que cela peut être envisagé dans le cadre des mesures d'accompagnement. « On peut voir ce qu'il est possible de faire ». Si le projet est décidé, en fonction du scénario retenu, VNF examinera au cas par cas les situations des chalets sur les berges en se basant sur les données cadastrales.

Aménagements pour la plaisance

VNF n'envisage pas de créer de nouvelles haltes fluviales sur le trajet. Mais pourquoi ne pas imaginer la création d'un port de plaisance à la hauteur de l'écluse de Jaulnes ?

5. Les cahiers d'acteurs

« Certains cahiers d'acteurs posent des questions intéressantes. Allez-vous y répondre ? »

Apport du débat

Patrick Legrand, président de la CPDP, confirme que le maître d'ouvrage répondra aux questions posées dans les cahiers d'acteurs sur le site du débat.

Conclusion

Paul Carriot remercie les participants et les invite aux prochains rendez-vous du débat public.